



Compte rendu de la réunion SPQR du 04 mai 2010

ON AVANCE ... DOUCEMENT !!!!

Lors de la dernière réunion du 14 avril, nous en étions restés à la proposition SPQR suivante :

- + 0,5% au 1er Avril
- Clause de revoyure en octobre (ou en juin en cas de « dérapage » de l'inflation)

Devant le refus unanime des organisations syndicales et différents mouvements sociaux dans la semaine qui a suivi, un nouveau rendez vous a été fixé à ce jour.

Aujourd'hui, après deux heures de réunion, plusieurs interruptions de séances les dernières propositions patronales étaient les suivantes :

- **+ 0,7% au 1er avril 2010**

C'est mieux que les 0,5 du 14 avril, mais nous n'en sommes toujours pas au 0,9 (voire 1%) qui étaient demandés, et qui ne relevaient que d'un état de l'indice Insee connu à cette heure.

- **Le versement d'une prime uniforme dite « exceptionnelle » de 200 € bruts (soit environ 150 € nets) fin juin 2010.**

Cette prime relevait d'une demande expresse de la FILPAC. Nous n'étions pas sur cette ligne parce que contrairement à une augmentation en pourcentage qui s'applique sur le salaire, une prime ne s'inscrit en rien dans une quelconque garantie de maintien du pouvoir d'achat de tous. A la demande d'une prime de rattrapage au titre de 2009, le SPQR répond par une prime « exceptionnelle » qui, le moment venu, viendra pour sûr s'inscrire dans le plan salarial 2010.

- **Un nouveau rendez-vous de négociation sur les salaires est fixé deuxième quinzaine de juin.**

Reste encore à cette prochaine séance, d'obtenir une suite à nos débats sur l'évolution de nos salaires, un retour dans l'accord de la clause de sauvegarde et un bilan social 2009 de la PQR.

Nous ne signerons pas ce demi-accord proposé par le SPQR.

A cette heure, seule la Filpac semble s'orienter vers une signature.

Notre organisation syndicale reste très inquiète sur la distance que les éditeurs imposent entre les salariés, leur travail et le retour qu'ils peuvent en attendre. Nous concevons qu'en ces époques difficiles et tourmentées il ne leur est pas simple de "lâcher" du lest, mais nous restons en demande de reconnaissance.

Les effectifs des entreprises de presse ont fondu, le travail individuel et collectif s'est densifié et le maintien à hauteur de l'indice de référence, de leur pouvoir d'achat, est à notre sens un minima sur lequel il n'est pas possible de transiger pour cette reconnaissance.

Patrick GABAI (SPC) - Charles Pierre DEHONDT & Jean Louis UGOLINI (SPEP)